

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

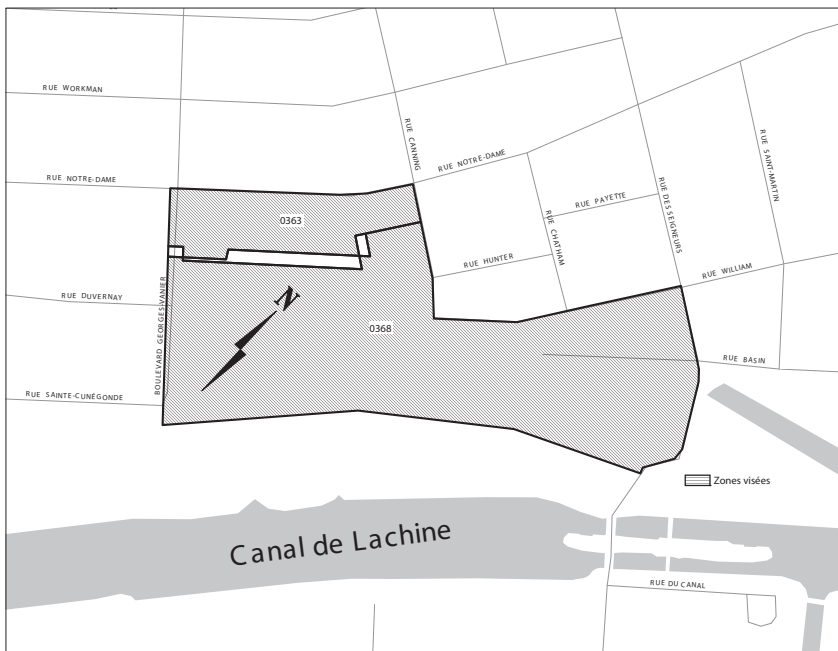
À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE AFIN D'AUTORISER LES USAGES « GALERIE D'ART ET SALLE D'EXPOSITION », DANS L'IMMEUBLE SITUÉ AU 2000, RUE WILLIAM

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil de l'arrondissement du Sud Ouest, suite à l'adoption à sa séance du 1er mars 2011 d'un premier projet de résolution, tiendra une assemblée publique de consultation le 28 mars 2011 à 18 h 30 à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement au 815, rue Bel-Air.

L'objet de la présente résolution vise à permettre l'occupation du bâtiment existant à des fins de galerie d'art et de salle d'exposition. Le projet est étudié en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, car il déroge aux normes se rapportant aux usages prescrits.

Le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble permet d'autoriser des projets non conformes à la réglementation, tout en respectant les objectifs du plan d'urbanisme.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée ainsi que les zones contiguës à celle-ci, ladite zone visée étant délimitée comme suit :



Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ainsi que dans les bibliothèques de l'arrondissement.

DONNÉ à Montréal, ce 10 mars 2011.

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Renseignements : 514 872-1950